

		PORT DE BARFLEUR				
		COMpte-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL PORTUAIRE DU 15 NOVEMBRE 2024 (14h00-15h00)				
Date rédaction	01/2025	Lieu	MAIRIE DE BARFLEUR	Version	V1	
Rédacteur	Sonia Raoult	Date réunion	15/11/2024			
Prénom et nom		Organisme			Pr	Ex
Membres du conseil portuaire						
M. Yvan Taillebois		Président			x	
Représentants du concessionnaire						
M. Damien Pillon		Titulaire			x	
M. Daniel Denis		Titulaire			x	
M. Gilbert Doucet		Suppléant			x	
M. Olivier Lemaigen		Suppléant			x	
Représentants du conseil municipal de Barfleur						
M. Nicolas Gosselin		Titulaire			x	
M. Vincent Bontoux		Suppléant				x
Représentants personnels du concessionnaire						
M. Florent Duloir		Titulaire				x
M. Vincent Pinatel		Suppléant			x	
Représentants personnel gestion des ports						
M. Thierry Leteissier		Titulaire			x	
M. Arnaud Leroux		Suppléant			x	
Représentant de l'activité pêche						
Poste vacant		Titulaire				
M. Yann Delaplace		Titulaire				x
M. David Rigault		Titulaire				x
M. Antoine Papillon		Titulaire				x
M. Gabriel Passilly		Suppléant			x	
M. Philippe Rigault		Suppléant				x
M. Pierre Papillon		Suppléant				x
M. Jérôme Valognes		Suppléant				x
Représentants de l'activité plaisance						
M. Eric Gabroy		Titulaire			x	
M. Jean Francis		Titulaire			x	
M. Thierry Aune		Titulaire			x	
M. Philippe Lukowski		Titulaire				x
M. Jean Marie Godel		Suppléant				x
M. Michel Lecostey		Suppléant				x
M. Jacky Simon		Suppléant				x
M. Francis Valognes		Suppléant			x	
Représentants de l'activité commerce						
Mme Fabienne Barbey		Titulaire				x
M. Michel Traisnel		Suppléant				x
Autres participants						
Mme Tincelin		Maire de Barfleur			x	
M. Stéphane Gautier		Directeur de la mer, des ports et des aéroports			x	

Le conseil portuaire du port de Barfleur s'est réuni le 15 novembre 2024, à la mairie de Barfleur, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental. **M. Taillebois** souhaite la bienvenue aux membres du conseil portuaire, puis, il invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 21 JUIN 2024

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II – RAPPORT PARTIEL D'ACTIVITÉ 2024

M. Leteissier présente le rapport partiel d'activité 2024 en précisant :

- concernant la pêche :

Nombre navires	2023	2024 (Données partielles)
à quai	13	14
au mouillage	3	3

- concernant la plaisance :

Nombre navires	2023	2024 (Données partielles)
à l'année	123	112
visiteurs	0	2

:

III - TRAVAUX

M. Leteissier présente les travaux effectués par le gestionnaire en 2024 :

- changement cuve gasoil pêche de 50 m³ : 205 627,30 € ;
- travaux alimentation eau/électricité quai Henri Chardon : 23 921,25 € .

M. Lemaignan présente les travaux réalisés sur la station à carburant. La cuve a été changée et une zone de dépôtage a été créée en face de l'église.

Il mentionne qu'il n'y a pas eu d'approvisionnement des bateaux de pêche par camions citernes pendant les travaux et qu'il n'y en a pas non plus depuis la fin des travaux. Les pêcheurs utilisent la station à carburant.

Mme Tincelin demande si c'est plus pratique avec cette station.

M. Pinatel répond que cela facilite la gestion du stock en carburant et que Barfleur est maintenant autonome sur un week-end entier, quelle que soit la période.

Mme Tincelin demande s'il est facile pour les bateaux de se stationner à proximité de la station.

M. Lemaignan répond qu'un emplacement est laissé libre pour cette opération dans la quart du quai.

M. Lemaignan complète en indiquant que les réseaux d'eau et d'électricité ont été refaits suite à la demande des pêcheurs lors d'un précédent conseil portuaire.

M. Aune demande s'il y a quelque chose de prévu pour les plaisanciers car il trouve qu'il y a beaucoup d'investissement pour les professionnels mais peu pour la plaisance. Il indique qu'il n'y a qu'une seule borne de distribution des fluides pour les plaisanciers. Il demande qu'il y en ai une plus proche de la cale Sainte-Catherine.

M. Lemaignan répond que la borne actuelle ne se trouve qu'à 40 mètres de la cale Sainte-Catherine et qu'elle n'est pas surexploitée.

Il précise que la zone des annexes sera réalisée au cours de l'hiver 2024-2025.

M. Aune souligne que cela fait deux ans que cette zone est attendue.

M. Lemaignan répond que pendant cette période, en raison du retard, la tarification concernée n'a pas été appliquée.

Mme Tincelin reconnaît qu'il y a eu ces dernières années plusieurs travaux effectués sur le port par la SPL des ports. Elle en est reconnaissante et remercie la SPL des ports.

M. Valognes indique que les tarifs des annexes augmentent mais que le service n'existe pas.

M. Gabroy demande combien d'annexes sont prévus.

M. Lemaignan indique que de mémoire, il y a un doublement du nombre d'annexes. Une analyse des besoins a été réalisée et la SPL se basera sur les résultats pour dimensionner les équipements.

M. Lemaignan informe également que le pont-bascule sollicité par les pêcheurs sera mis en œuvre en 2025 sous réserve de l'obtention d'une subvention FEAMPA. Les enveloppes deviennent de plus en plus limitées mais la SPL travaille pour obtenir le maximum d'aide.

IV – BUDGET PREVISIONNEL 2025

M. Leteissier présente le budget prévisionnel 2025.

Budget prévisionnel 2025	N-1	%	2025	%
PRODUITS				
<i>Vente de marchandises</i>	670 000	90 %	670 000	90 %
<i>Prestations vendues</i>	73 845	10 %	75 433	10 %
Chiffre d'affaires	743 845	100 %	745 433	100 %
Transfert de charges	/	/	/	/
Reprises sur provisions	/	/	/	/
Autres produits d'exploitation	/	/	/	/
Total des produits d'exploitation	743 845	100 %	745 433	100 %
CONSOMMATIONS				
Achat de marchandises	626 450	84 %	616 400	83 %
Variation de stock de marchandises	/		/	
<i>Fournitures consommables</i>	32 600	4 %	25 600	3 %
<i>Services extérieurs</i>	20 450	3 %	20 450	3 %
Charges externes	53 050	7 %	46 050	6 %
Charges de personnel	73 300	10 %	61 000	8 %
<i>Dotations amortissements</i>	16 617	2 %	20 717	8 %
<i>Autres charges d'exploitation</i>	4 500	1 %	4 000	3 %
Total des charges d'exploitation	773 917	104 %	748 167	100 %
Résultat d'exploitation	- 30 072	-4 %	- 2 734	0 %

BUDGET : PREVISIONNEL 2025				
	N-1	%	2025	%
PRODUITS				
Charges financières (intérêts sur emprunts)	11 880	-2 %	10 929	- 1 %
Résultat financier	-11 880	-2 %	- 10 929	- 1 %
Résultat courant	-41 952	-6 %	- 13 663	- 2 %
Produits exceptionnels (subventions virées au résultat)	/	/%	515	0 %
Résultat exceptionnel	/	/%	515	0 %
Impôt sur les bénéfices	/	/	/	/
Résultat de l'exercice	-41 952	-6%	- 13 148	- 2%

Capacité d'autofinancement	BP 2024	BP 2025
Résultat de l'exercice	- 41 952	- 13 148
+ Dotations aux amortissements	16 617	20 717
- Subvention virées au résultat	/	515
Capacité d'autofinancement	- 25 335	16 383
- Remboursement des emprunts	15 432	16 383
Autofinancement net	- 40 767	- 9 329

	BP 2024	BP 2025
Immobilisations corporelles	215 000	80 000
2024 - Réaménagement zone	10 000	/
2024 - Changement cuve GOP (50m3)	205 000	/
2025 - Pont bascule pêche	/	80 000
Total des investissements à réaliser	215 000	80 000
Immobilisations existantes	97 494	312 494
Total des immobilisations	312 494	392 494

Mme Tincelin demande une précision sur l'écart entre les 2 années.

M. Lemaigen explique qu'il y a eu un report de 2024 sur 2025. Il explique aussi que c'est la vente de carburant aux professionnels qui permet d'équilibrer le budget du port. À elle seule, la cuve rapporte plus que les mouillages de la plaisance.

M. Doucet demande d'où provient la diminution des charges de personnel.

M. Lemaigen répond que les personnels du port de Barfleur sont mutualisés avec le port de Saint-Vaast-la-Hougue et qu'il y a donc une réaffectation des charges mais inférieure à la situation précédente.

En l'absence d'autres questions, **M. Taillebois** demande l'avis des membres du conseil portuaire sur le budget prévisionnel 2025. Il est approuvé à l'unanimité.

V – TARIFS PORTUAIRES 2025

M. Leteissier présente les tarifs 2025 et précise que la grille tarifaire 2025 est construite sur la base des indexations prévues aux contrats de concessions confiés par le Département, à savoir une augmentation de 2,15 % par rapport à 2024.

M. Taillebois demande l'avis du conseil portuaire sur les tarifs 2025.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

VI – QUESTIONS DIVERSES

M. Aune mentionne que des bateaux restent allumés toute la nuit.

Mme Tincelin indique que les pêcheurs ont déjà mentionné qu'ils devaient prendre la mer en milieu de nuit dans des bonnes conditions d'éclairage pour ne pas avoir d'accident. Les pêcheurs mentionnent aussi que le chauffage est indispensable pour travailler dans des conditions acceptables.

M. Aune demande s'il est possible de mettre des compteurs individuels, chaque borne supportant plusieurs bateaux actuellement.

M. Gosselin répond que ce sont les pêcheurs qui font le plus gros chiffre d'affaires et qu'ils ont besoin d'électricité pour leurs matériels.

M. Gautier pense qu'il faudrait faire une estimation de la dépense énergétique liée à cette pratique.

M. Valognes demande, de la part de **M. Rigaud**, absent, s'il est possible de réserver le stationnement le long du quai aux professionnels.

M. Lemaignan répond qu'un marquage au sol peut être réalisé.

Mme Tincelin suggère une bande blanche avec un marquage « réservé aux pêcheurs ».

M. Lemaignan répond qu'il est d'accord sur cette disposition.

M. Aune précise que globalement, le marquage « réservé pêcheurs » est respecté.

M. Leteissier répond qu'ils ont la longueur de leur bateau pour y déposer leurs matériels en respectant la largeur dédiée. Peut-être envisager un nouveau marquage de cette ligne continue à 6 mètres du quai.

Mme Tincelin propose de la peinture et demande si cela pourrait être fait dans les 15 jours.

M. Gabroy en profite pour demander si la bande pour les piétons pourrait aussi être refaite en même temps.

M. Lemaignan indique qu'il est d'accord si la commune prend en charge le marquage pour les piétons et il mentionne qu'il se rapprochera de Mme Tincelin pour la mise en œuvre.

M. Gabroy souligne qu'il y a toujours un problème récurrent d'irisation dans le port.

M. Leteissier lui répond qu'il est difficile de déterminer d'où provient une fuite, sauf à être présent au moment où elle se produit. Il propose que les plaisanciers le préviennent rapidement lorsque cela survient.

Mme Tincelin dit qu'il faut résoudre le problème et qu'il faudrait faire une inspection des bateaux.

M. Leteissier répond qu'il est possible de faire intervenir le centre de sécurité pour organiser une visite de sécurité des bateaux.

Mme Tincelin présente l'état d'avancement des travaux en cours à la station SNSM.

Aucune autre question n'étant formulée, **M. Taillebois** remercie les participants pour les échanges intéressants et lève la séance.

Saint-Lô, le 21 janvier 2025
Le président du conseil portuaire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Y' followed by a horizontal line and a small '4' at the end.

Yvan Taillebois